

FEUILLETON DU "MONDE ILLUSTRÉ"

MONTREAL, 11 OCTOBRE 1890

LE REGIMENT

TROISIEME PARTIE

CONSEIL DE GUERRE

(Suite)

—Ma foi, je n'en sais rien. Vous m'en demandez trop. Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'ils étaient orphelins de père et de mère, cela, je le leur ai attendu raconter bien des fois. Pour ce qui est de savoir s'ils avaient des parents à la cinquième génération, vous comprenez ?

—Ils ne recevaient personne.

—Personne. Pas le sou, les pauvres gens. Ah ! quelle misère, je vous dis. C'est au point qu'Aimée serait certainement morte de faim si moi, de temps en temps, je ne lui avais monté un peu de bouillon, et si le petit, un locataire du sixième, je ne me rappelle plus son nom, ne lui avait apporté des médicaments, un brave jeune homme, c'est curieux, je n'ai pas la mémoire des noms, Duport, Verduret, non, ce n'est pas un nom comme ça, ça commence par un R, je l'ai sur le bout de la langue, Janvier, non, un R... Robinson, ce n'est pas ça.

Le commissaire impatienté allait lui dire de passer outre à ses recherches, quand le concierge poussa un cri :

—J'ai trouvé, j'ai trouvé...

—Eh bien ?

—Je savais bien que ça commençait par M.

—Dites, alors.

—Moriani.

—Hein ?

—Moriani. Oui, j'en suis sûr, un petit, gentil garçon, brun, aux yeux noirs, même que je le surveillais toujours quand il passait devant la loge.

—Ceci devient intéressant, murmura le commissaire.

Les deux agents restaient silencieux, mais leur émotion n'en était pas moins grande. Le concierge reprenait avec satisfaction :

—C'est bien ce nom-là. Et je me souviens même que Moriani était l'amant de la petite Aimée. Je fermais les yeux et je n'avais pas l'air de m'en apercevoir. Ça ne me regardait pas, n'est-il pas vrai ?

—Ce Moriani, que faisait-il ?

—Employé.

—Chez qui ?

—Chez un homme d'affaires, rue de Rivoli ou rue Saint-Honoré, je ne sais plus.

—Du nom de Patoche ?

—Peut-être bien ; je ne pourrais pas l'affirmer.

—Ce Moriani chez Gironde, murmura le commissaire, Gironde mort, ce nom de Gironde que je retrouve ensuite rue de Courcelles, qu'est-ce que tout cela veut dire ? Est-ce que Moriani, chassé par Patoche, n'aurait pas éprouvé le besoin de changer de nom, et trouvant celui de Pierre Gironde à son goût, ne se le serait pas tout simplement adjugé ?

Mais alors il se serait engagé sous ce nom de Gironde ? Il serait devenu officier sous ce nom de Gironde ? Est-ce possible ? Il réfléchissait profondément. Et les deux agents, qui faisaient les mêmes réflexions que lui, suivaient sa pensée sur son visage, et cela si clairement qu'au dernier point d'interrogation que le magistrat se posait, ils formulèrent eux-mêmes une réponse.

—Pourquoi ne serait-ce pas possible, monsieur le commissaire ? Rien de plus facile au contraire. On n'est pas très exigeant, au recrutement, vous le savez. Gironde n'avait pas à présenter le consentement de ses parents, puisque ceux-ci n'existaient plus. Il a trouvé sans doute les extraits mortuaires. S'il ne les a pas trouvés, il les a de-

marqués. Rien de plus simple. Tout aussi simple pour l'acte de naissance et le casier judiciaire. C'est plus qu'il n'en faut pour être soldat.

—C'est vrai.

—J'ajouterai même que nous n'aurons pas de peine à nous assurer que toutes ces conditions ont été remplies. En allant à la place, ou en écrivant à Nancy ou à Châlons, nous serons renseignés.

Le commissaire de police resta pensif.

—Malheureusement, dit-il après un silence, les deux jeunes gens sont morts... le faux et le vrai Gironde, de telle sorte qu'il ne me semble pas aussi aisé qu'il vous le paraît de démêler la vérité. Si toutes les pièces fournies par le sous-lieutenant de réserve sont en règle, qui nous prouvera que le faux Gironde, c'est lui. Qui nous prouvera que le faux Gironde, ce n'est pas cet ouvrier mécanicien mort rue Saint-Roch.

—Si nous n'arrivons pas à une absolue certitude, nous pourrions avoir une forte présomption.

—Basée sur le signalement des deux hommes ? Rien n'est plus vague. Vous allez en juger par vous-mêmes ?

Et s'adressant au concierge :

—Est-ce que Moriani et Gironde se ressemblaient ?

Le concierge se mit à rire.

—Comme la lune ressemble au soleil.

—Faites-moi le portrait de Moriani.

—Assez petit, élégant, brun, les yeux noirs, très joli garçon, âgé d'une vingtaine d'années environ.

—Très bien. Maintenant faites-moi le portrait de Gironde.

—De taille moyenne, les cheveux noirs, les yeux bruns, peu soigné et très laid, monsieur, oh ! très laid.

—Vous voyez, dit le commissaire aux agents. Si nous les avons l'un devant l'autre, ces deux signalements dissemblables par le fait nous suffiraient, mais les deux hommes sont morts ; nous ne pouvons plus nous souvenir que des caractères généraux de leur physionomie : ils sont de taille moyenne tous les deux, bruns tous les deux. Donc, pour nous, ils se ressemblent.

—On pourrait exhumer le corps de l'officier, le concierge le reconnaîtrait peut-être.

—Dame ! si l'on ne peut faire autrement. Il est dommage que nous n'ayons pas les photographies de l'un et de l'autre.

Ils prirent congé du concierge en le remerciant. Rentré dans son bureau le commissaire de police rédigea longuement son rapport et avec les pièces le transmit au parquet. C'était ce rapport, c'étaient ces pièces que le capitaine rapporteur Segond lisait avec tant d'intérêt. Il resta longtemps à les étudier. Il y découvrait toute une intrigue qu'il n'avait pas soupçonnée. Il lui paraissait évident, ainsi qu'au commissaire de police, que ce Moriani, employé de Patoche, n'était autre que Pierre Gironde, officier de réserve. Et Patoche avait sans doute abusé de cette accusation, qu'il avait gardée dans sa caisse, pour obliger Moriani à servir ses desseins. Moriani et Gironde, le même homme ! Si l'on arrivait à le prouver, qui sait si cela ne sauverait pas Jacques ? En effet, Gironde engagé, soldat, puis officier, mais n'ayant pas le droit de porter ce nom de Gironde, l'engagement devenait nul de plein droit.

Et dans le pavillon du château des Aulnaies, Jacques et Bernard n'avaient eu en face d'eux qu'un homme comme les autres, qui non seulement n'avait pas le droit de leur commander, mais qui n'avait même pas le droit d'être soldat français ! Et il n'y avait plus là qu'un duel, dans des conditions irrégulières, soit, mais des conditions que la justice pouvait excuser puisqu'elle n'ignorait plus rien des liens sacrés qui unissaient Bernard et Jacques, Jacques et Marguerite. Mais là était la grande difficulté. Comment trouver cette preuve ? Rencontrerait-on, en dehors du concierge de la rue Saint-Roch, des gens ayant connu Moriani ? C'était fort peu probable. Il était, au contraire, aisé d'en découvrir ayant connu Moriani alors qu'il se faisait appeler Gironde, et dans le cadavre exhumé, les témoins ne manqueraient pas de reconnaître l'ancien secrétaire d'Antoine de Pontalès.

Cela compliquerait l'affaire au lieu de la simplifier. Restait le concierge. Personne n'ayant ré-

clamé son corps, Pierre Gironde avait été inhumé dans le cimetière de Borange. Le parquet de Nancy fit l'exhumation. Le concierge de la rue Saint-Roch, appelé de Paris la veille, hésita devant ce cadavre en décomposition, reconnu, ne reconnut pas, se troubla, ne voulut rien affirmer. La tentative avait donc échoué complètement.

—Un seul homme pourrait me renseigner, se disait le rapporteur, cet homme c'est Patoche, il a connu Moriani puisqu'il l'a eu pour employé. Et il a connu Gironde puisque, malgré ses premières affirmations, Gironde a été son complice. Mais Patoche est en fuite. J'aurais dû le surveiller et le faire arrêter au besoin, à la moindre intention de quitter la France.

Il avait envoyé des notes à la préfecture de police pour faire rechercher l'agent d'affaires.

Il savait que des agents étaient lancés dans toutes les directions, qu'il y en avait dans toute l'Alsace-Lorraine où l'on supposait que le misérable s'était réfugié, et le capitaine ne perdait pas toute espérance.

—La vie d'un de ces braves soldats en dépend, se disait-il.

Car maintenant qu'il était au courant de ce qui s'était passé, il les avait pris en profonde amitié ce pauvres garçons si éprouvés, car il n'avait plus à leur reprocher un manque si grave à la discipline militaire. Ce duel, il l'approuvait au fond de son cœur d'homme. Malheureusement, il y avait en lui l'homme et le juge, et en dépit de toute sa sympathie, le juge condamnerait peut-être.

—Ce serait un grand malheur, se disait-il, un très grand malheur.

Et il traînait le plus possible l'enquête en lan-gueur. Ce qu'il voulait, c'était gagner du temps. Autant d'heures gagnées, c'était autant de chances de retrouver Patoche. Malheureusement les jours se passaient. Il avait épuisé toutes les causes de retard. Il allait être obligé de clore son enquête. Lorsque l'information est terminée, le rapporteur transmet toutes les pièces avec son rapport et son avis au commissaire du gouvernement. Ce dernier, s'il ne lui semble pas que les faits soient suffisamment établis peut renvoyer le dossier au rapporteur qui procède à un supplément d'information. M. Segond comptait sur ce renvoi. Il se trompait. Les pièces envoyées, il ne les vit point revenir. La situation de Gironde au corps était régulière en apparence. Rien ne venait justifier les doutes exprimés par le capitaine dans son rapport. L'enquête de la police parisienne, au recrutement, n'avait rien prouvé. Les agents étaient même allés à Boncourt, dans l'Indre, et là avaient essayé de reconstituer la généalogie des Gironde. Ils n'avaient appris qu'une chose. Le père Gironde avait un fils et une fille, Pierre et Aimée.

Il les avait envoyés chez une tante à Paris, pour que celle-ci les mit en apprentissage, le garçon chez un mécanicien, la fille chez une couturière. Le père Gironde mourut. La tante mourut. Au village, on ne revit jamais les enfants. On ne sut jamais ce qu'ils étaient devenus. Quant au maire Matoret, lui aussi était mort depuis longtemps.

Les agents avaient interrogé les paysans de Boncourt sur la mort probable de Pierre et d'Aimée. Ils ne savaient rien. De telle sorte qu'il était, en somme, impossible de prouver que Moriani avait pris le nom de Gironde. Le père Gironde n'était pas né à Boncourt et ne l'avait habité que pendant deux ou trois ans jusqu'à sa mort.

Devant l'incertitude qui planait sur tous ces événements, le commissaire du gouvernement avait passé outre et transmis les pièces au général commandant la circonscription, en les accompagnant de ses conclusions. Le meurtre de Gironde était connu de tout le 6e corps. Les retards apportés à la réunion du conseil de guerre produisaient un mauvais effet sur les troupes et l'on craignait que la discipline n'en souffrit.

—L'un des accusés, disaient les soldats, étant le fils d'un colonel, on essaye de les sauver. Ah ! si c'était de pauvres diables comme nous !

Le mécontentement était visible. Il était nécessaire que justice fut promptement rendue. Quelques jours se passèrent encore. L'ordre de mise en jugement fut envoyé au commissaire du